

Pourquoi AVEC talents ?

Parce que nos valeurs et notre expérience ont révélé que lier Vulnérabilités, Energies et Compétences est le meilleur gage de réussite des projets d'intégration de personnes handicapées.

Vulnérabilité : composante de l'humain, elle est reconnue et évaluée pour les personnes porteuses de handicap. Souvent l'entreprise ne sait pas comment gérer les vulnérabilités des collaborateurs TH.

Énergie : Le handicap peut être aussi générateur d'énergies. La présence d'un partenaire «différent» déclenche dans l'équipe de travail une dynamique de réflexion, d'adaptation, d'innovation profitable à tous.

Compétences : bien identifiées, elles permettent d'occuper avec efficacité un poste de travail, il s'agit ensuite de les développer. tous.



« *Les vulnérabilités activent les talents* »



AVEC talents: 12 ans d'expérience dans l'emploi accompagné, intégration et maintien dans l'emploi, handicap mental et psychique ou salariés rencontrant des difficultés ponctuelles, en entreprises et fonctions publiques

www.avectalents.org

AVEC talents - 19 rue Saint Jacques 75005 PARIS - Fixe: 01 43 29 85 61-
contact@avectalents.org

SIRET 521 296 236 00016 - ORGANISME DE FORMATION 11 755 48 67 75

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: **www.facebook.com/avectalents**

Expertise en emploi accompagné

« L'EMPLOI ACCOMPAGNE: UNE SOLUTION POUR PERENNISER L'OPERATIONALITE, LE DYNAMISME ET LA COHESION DANS UN SERVICE ! »



CréditPhoto: Juliette Dupuis, www.juliettedupuis.com



« RECRUTER UN COLLABORATEUR TH: UN ACTE FORT DE MANAGEMENT ! »

Une loi, des solutions

La loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose aux entreprises de plus de 20 salariés une obligation d'emploi de 6 % de TH dans leurs effectifs.

L'association AVEC talents, forte d'une équipe spécialisée, propose un dispositif expérimenté depuis 2010 pour la mise en place de projets d'intégration et de maintien dans l'emploi pour des salariés TH ou des salariés rencontrant des difficultés ponctuelles. Elle permet aux entreprises de respecter la loi tout en intégrant ou maintenant dans l'emploi des salariés compétents et répondant aux besoins opérationnels du poste de travail.

Un droit, un projet de vie

AVEC talents accompagne les personnes reconnues travailleurs handicapés (RQTH) dans leur droit et leur désir de travailler et d'évoluer en milieu ordinaire.

L'ambition de ce projet d'intégration n'est pas seulement l'embauche puis le maintien à son poste d'un salarié «différent», mais aussi le développement de ses compétences et de sa carrière professionnelle.

Notre accompagnement technique et humain est aussi flexible et adapté à la réalité de chaque salarié et aux besoins opérationnels de chaque entreprise.

Par ailleurs, contrairement aux idées reçues, notre expérience révèle que souvent, l'intégration d'un salarié TH favorise une dynamique positive au sein des équipes.

Nos prestations :

1 - ACCOMPAGNEMENT SUR LE POSTE DE TRAVAIL ET RECRUTEMENT

- Préparation et recrutement d'un salarié RQTH
- Accompagnement personnalisé à l'intégration
- Accompagnement personnalisé de maintien dans l'emploi

2 - FORMATIONS ENTREPRISES

- « Réussir l'intégration et le maintien dans l'emploi d'un collaborateur RQTH »
- « Sensibilisation des managers et équipes au handicap »
- « Conseil handicap - Aides à l'embauche et adaptation de poste - Accompagnement dans la démarche de Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap (RLH)... »

3 - FORMATIONS SALARIES RQTH ET CANDIDATS RQTH EN RECHERCHE D'EMPLOI

- « Adaptation et développement des compétences professionnelles et relationnelles » (salariés avec une vulnérabilité intellectuelle)
- « Philosophie et Art » (salariés avec une vulnérabilité psychique)

Pour préparer la prestation qui convient le mieux à votre entreprise, contactez nos consultants emploi accompagné à contact@avecTalents.org